

les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

28 septembre 1892.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 30 septembre dernier (1892), de nommer M. Samuel Barton, commissaire d'écoles pour la municipalité de Lowe-Sud, comté d'Ottawa, en remplacement de M. William Brookes, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 8 octobre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 23 septembre dernier (1892), de changer le nom de la municipalité scolaire de Settrington, comté de Charlevoix, érigée par proclamation du 18 juillet 1845, en substituant au nom de Settrington celui de "Saint-Hilarion".—*Gazette officielle*, 8 octobre courant.

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Séance du 28 septembre 1892.

Présents : — Le Surintendant, président,
Mgr l'archevêque de Cyrène,
représentant S. E. le cardinal Taschereau,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
" l'évêque de Trois-Rivières,
" " de Sherbrooke,
" " de Saint-Hyacinthe,
" " de Nicolet,
" " de Rimouski,
" " de Chicoutimi,
" " de Valleyfield,
" le vicaire-apostolique de Pontiac,
L'honorable M. L.-R. Masson,
" " juge Jetté,
" " F. Langelier,
" " H. Archambault,

M. P.-S. Murphy,
" Eugène Crépeau,
" H.-R. Gray,
" le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau, par laquelle, pour cause de santé, il délègue à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, son coadjuteur, ses pouvoirs comme membre du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de préparer un mode de distribution du fonds de l'Education supérieure est adoptée :

Sous-comité chargé d'établir un mode de distribution du fonds de l'Education supérieure.

Session du 27 septembre 1892.

Présents : — L'honorable L.-R. Masson, président, Mgr l'évêque de Rimouski et M. le Surintendant.

Ce sous-comité croit devoir exprimer l'opinion que, tant que la nomination d'un inspecteur général telle que recommandée par résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique du 24 septembre 1890 n'aura pas été faite, il sera impossible de mettre à exécution la résolution adoptée à la séance en date du même jour, concernant la distribution du fonds de l'Education supérieure

Et le sous-comité s'ajourne.

(Signé) L.-R. Masson,
Président.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe est adopté :

Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.

Séance du 28 septembre 1892.

Présents : — Mgr l'évêque de Sherbrooke, président, Mgr l'évêque de Rimouski, l'honorable F. Langelier, M. P.-S. Murphy et M. le Surintendant.